

# Plan de lutte contre les sargasses

Le 15 mai 2023 : Le Maire de Petit-Bourg, M. David NEBOR, a été reçu par le Préfet de la Guadeloupe, M. Jean-François MONIOTTE, à l'occasion de la mise en place du plan de lutte contre les sargasses. Le Maire a présenté le plan de lutte contre les sargasses et a remercié le Préfet pour son soutien et son engagement.

Ce mois-ci, avec l'appui du Conseil Départemental de La Guadeloupe, la plateforme de collecte de sargasses à Arnouville a été créée afin de récupérer les algues sargasses en mer. A terme l'objectif est de positionner les barrages déviants de manière à rediriger les sargasses vers des sites de collecte accessibles. Ensuite, les sargasses seront évacuées vers les sites d'épandage agréés par la Préfecture.

A ce stade des opérations, la Ville de Petit-Bourg dispose de 3 points de collecte : Vinaigrerie, Arnouville et la Plage de Viard. En déplacement sur le territoire, Jean-François MONIOTTE, Sous-préfet de Pointe-A-Pitre a d'ailleurs tenu à découvrir l'avancée des travaux et a renouvelé l'engagement des services de l'Etat aux côtés de la Ville.

Pour le Maire, David NEBOR, c'est un point d'étape important. Il rappelle que la municipalité reste mobilisée plus que jamais face à la problématique des échouements de sargasses. Il en va de la sécurité de la population et de la protection de notre littoral.

Pour rappel, ce vaste plan de lutte contre les sargasses, est la première expérimentation d'envergure menée en Guadeloupe : Près de 12km de barrages vont protéger le littoral d'Arnouville à Roujol. L'État, la Région, le Département nous

accompagnent dans cette démarche afin que la Ville de Petit-Bourg devienne le modèle à développer sur d'autres territoires.

2024 : Petit-Bourg, une terre d'avenir, une ville qui se réalise !

## A qui s'adresser ?

### Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SHOELCHER

97170 Petit-Bourg



[communication@ville-petitbourg.fr](mailto:communication@ville-petitbourg.fr)



